TROIS AMBIANCES TRÈS DIFFÉRENTES

ESPACES NATURFIS

L'Espace Naturel Sensible de la vallée de l'Esch est un écrin de verdure étonnant par la diversité SENSIBLES de ses paysages et de ses milieux naturels. La randonnée vous permettra d'observer trois EURTHE & MOSELLE ambiances différentes : l'Esch et ses méandres

bordés de prairies humides, le vallon forestier du Vau de Chatel et sa flore printanière exceptionnelle (gagée jaune, Aconit Tue loup...) et, sur les coteaux bien exposés, un réseau de petites pelouses calcaires qui font le bonheur des orchidées et de nombreux insectes.

Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson +33 (0)3 83 87 87 00

Plus d'infos sur les ENS : Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle e-mail : nature@departement54.fr - téléphone : +33 (0) 3 83 94 56 87

LA GAGÉE JAUNE

Alors qu'en d'autres lieux la nature semble endormie, chaque printemps, le fond du Vau de Chatel se couvre de fleurs aux couleurs multiples (blanches. violettes, jaunes...). La Gagée jaune se mêle avec discrétion à cette profusion. Elle affectionne les trouées de lumière dans lesquelles elle déploie ses fleurs en forme d'étoile à six pétales. La présence ici de cette espèce protégée nationalement est étonnante, voire inattendue car son terrain de prédilection est plutôt la montagne de moyenne altitude, entre 500 m et 1500 m.



LE SILLON VERT

La randonnée offre plusieurs points de vue sur l'Esch qui serpente au milieu de prairies et de pâtures. Depuis les coteaux, les eaux sont peu visibles et le cours d'eau se dessine sous la forme d'un sillon vert végétal. Ce double cordon d'arbres, de buissons et de plantes constitue ce que l'on appelle la « Ripisylve » (du latin ripa, « rive » et silva, « forêt »). Il est indispensable au bon fonctionnement du ruisseau et contribue au maintien des berges, à l'épuration des eaux ainsi qu'à une importante biodiversité. Pour conserver les qualités de l'Esch et assurer le libre écoulement de ses crues, cette végétation doit être régulièrement entretenue et parfois restaurée (suite à des coupes trop drastiques, à un pâturage mal maitrisé, au vieillissement des arbres...).

La Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson anime un ambitieux programme d'entretien et de restauration de l'Esch qui vise à préserver les qualités écologiques et paysagères de cet Espace Naturel Sensible.





Commune de Dieulouard

Via l'A31, sortie Belleville/Dieulouard, traversez Belleville, à l'entrée de Dieulouard restez sur l'avenue Charles de Gaulle, puis prenez à gauche la rue de la Grande Roche jusqu'au croisement de la rue de la Fontaine.

Parking: rue de la Fontaine.

À VOIR SUR LE PARCOURS:

- » Le Château de Dieulouard.
- » Points de vue sur la rivière Esch.
- » La faune et la flore du Vau de Chatel, de l'Esch et des pelouses calcaires.

APRÈS LA MARCHE:

- » Musée des Amis du Vieux Pays dans le château médiéval de Dieulouard (vestiges gallo-romains de la cité de Scarpone), » Patrimoine historique de Dieulouard
- (Château, monument Notre dame des airs),
- » Nombreuses balades dans les ENS de la vallée de la petite Suisse lorraine (Vau de Chatel, Moulin de Villevaux, ...).

INFORMATION:

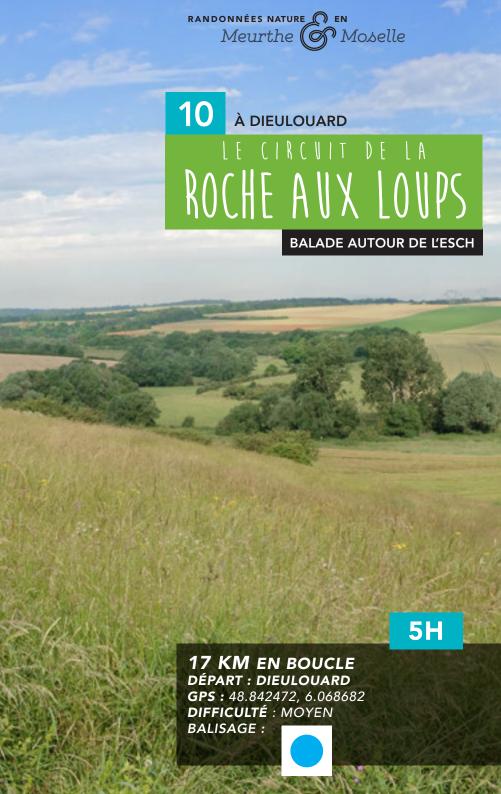


Office du Tourisme de Pont-à-Mousson, 52, place Duroc 54700 PONT-A-MOUSSON +33 (0)3 83 81 06 90 http://www.tourisme-pontamousson.fr

Crédits photographiques : couverture : M. Grosjean, points d'intérêt (de haut en bas) : D. Haynold, V. Wagner, intérieur : M. Grosiean.

© CD54 - 2016 - Impression CD54 Conception et réalisation : Delanchy communication







Démarrez du panneau informatif où est affichée une carte des sentiers de randonnée puis montez rue de la Grande Roche vers l'Eglise sur 50 m : montez les escaliers sur votre gauche vers l'Eglise. Passez devant l'église et l'hôtel de ville, puis au premier stop, continuez tout droit Rue Saint Laurent. Au 2ème stop, tournez à droite dans la rue François Sesmat, suivez-la et continuez tout droit jusqu'au bout des lotissements : rue du Jolibois. Au terrain de jeu, continuez tout droit en longeant ce dernier par la gauche, sur un chemin blanc.

1 A l'intersection, au milieu des champs, prenez le chemin à gauche et continuez tout droit en suivant le disque bleu.

>>Variante (départ) : « Contournement de Dieulouard » suivre le chevalet jaune.

Au niveau de la forêt, allez toujours tout droit en la longeant d'abord puis en la traversant par la suite au « Bois Brûlé ».

- 2 Après avoir effectué 700 m, tournez à droite 50 m après la barrière. Continuez en suivant le balisage jusqu'à la sortie du bois et poursuivez toujours tout droit à travers champs sur environ 350 m. A la prochaine intersection tournez à gauche et profitez du point de vue sur Villersen-Haye. Continuez ensuite tout droit sur 800 m.
- 3 Tournez à droite au niveau du réservoir d'eau afin de rejoindre le chemin bitumé et plus loin Villers-en-Haye. Rejoignez le centre par la rue des Sœurs Bonnaventure.
- 4 Prenez le sentier à gauche, juste après le n°31 et descendez jusqu'au lavoir. Tournez à droite au réservoir et continuez tout droit jusqu'au point de vue sur Griscourt : tournez ensuite à droite à l'intersection vers le village de Griscourt.
- 5 En bas, au croisement, allez tout droit sur le chemin du Belvédère. Sur la route bitumée, tournez à gauche et continuez jusqu'à Griscourt : vous longerez l'ancien moulin. Au panneau stop à Griscourt, tournez à gauche et traverser le pont qui enjambe l'Esch. Dans le village, prenez la direction de Jézainville par la rue de la Petite Suisse et continuez sur la RD107.
- 6 300 m après la dernière maison, prenez le chemin qui part à gauche dans un petit vallon. Montez à travers bois et continuez à travers champs.
- 7 De retour dans la forêt, prenez le 1er chemin à droite. Tournez à gauche à 100 m puis de nouveau à droite à 200 m en arrivant dans le fond du vallon.
- 8) A la RD107, prenez à droite, continuez sur 200 m environ puis la quitter par le 1^{er} chemin à gauche dans un virage. Passez la passerelle sur l'Esch puis montez le chemin à droite : longez plus loin le centre d'aéromodélisme.
- 9 A la D10, prenez le chemin blanc à gauche.

>>Variante : fin de la variante (chevalet jaune).

Continuez sur 500 m et prenez à droite, à la première intersection, pour regagner Dieulouard et le point de départ.